

le Président

Monsieur Etienne GUYOT
Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute
Garonne
Coordonnateur du Grand Projet Sud-Ouest
1 place St Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9

N. Réf : CAB /NMN/NR
Affaire suivie par Nhu Minh NGUYEN
0556996785 – nm.nguyen@gironde.fr

Bordeaux, le 21 février 2022

Monsieur le Préfet,

Lors de leurs délibérés concernant GPSO, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Bordeaux Métropole ont pris appui sur un plan de financement qui, selon mes informations, aurait été fourni par vos soins (copie jointe).

Il résume les différentes participations des collectivités, en vue du financement GPSO « première et seconde étape ». Y figure la participation de la Région Nouvelle Aquitaine, à hauteur de 1.579,9 milliard d'€, avec un détail qui mentionne un « portage part CD33 » inclus dans ce total régional pour un montant de 242,9 millions d'€. Un renvoi en bas de tableau indique « portage Nouvelle Aquitaine via une participation croisée sur le RER métropolitain ».

Cette présentation n'est absolument pas conforme avec les intentions votées lors du débat du XX Novembre 2021 en conseil départemental, consécutivement à votre demande de délibération concernant la participation attendue de notre collectivité à la société de financement GPSO, pour les raisons ci-après :

- Le Conseil Départemental de la Gironde refuse d'intégrer cette société de financement. A ce titre, il n'existe aucune raison pour que notre collectivité figure dans un plan de financement GPSO. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai découvert incidemment ce tableau, n'en étant pas, à juste titre, destinataire.

- L'enveloppe de 170 millions d'€ que nous avons décidée est clairement fléchée vers le RER dit « métropolitain », à l'exclusion ferme de GPSO et des AFSB. C'est notre réponse à un sujet ferroviaire posé sur table à l'occasion de la sollicitation pour GPSO, et auquel nous avons voulu répondre en prenant en compte uniquement les attentes et besoin des Girondines et Girondins en matière de déplacements quotidiens. C'est pour cette raison que nous avons décidé de ne pas financer GPSO.

- Pour être plus précis, nous souhaitons financer le RER « girondin », c'est à dire les parties laissées pour compte dans le projet de RER « métropolitain », à savoir la partie Macau-Le Verdon, Saint-Mariens-

Blaye et Langon-La Réole. Il s'agit donc, à l'appui de notre contribution RER, de déclencher à la fois la réalisation de ce service de mobilités indispensable à la Gironde tout autant que ces extensions qui répondent à une orientation politique essentielle pour nous : celle d'une solidarité territoriale, qui vise à faciliter les déplacements au plus loin dans notre département, tout en luttant contre le sentiment d'isolement et d'abandon, qui fut propice à une forte et violente mobilisation des Gilets Jaunes en Gironde.

- Notre délibération exprime une déclaration d'intention, votée à la quasi-unanimité, toutes formations politiques confondues. Elle ne trouvera de traduction concrète, et d'engagement financiers, qu'au travers d'une convention dont le partenaire, et les modalités d'application, restent à préciser. Si cette convention ne répondait que partiellement, voire pas du tout, aux attendus exprimés par notre assemblée, cet engagement peut être partiellement ou en totalité remis en cause.

Vous comprendrez donc ma stupéfaction, et ma colère, de voir ainsi bâti le plan de financement que vous avez produit, dans lequel je ne valide absolument pas la mention du Département de la Gironde, quelle qu'en soit la forme : non seulement je ne l'approuve pas à titre personnel, mais je n'ai aucun mandat pour cela. Plus grave encore, notre position est contraire à cette mention. Votre plan de financement constitue donc un manque de respect manifeste du vote des élus départementaux.

Je vous demande donc de produire un nouveau plan de financement qui respecte la volonté du Conseil Départemental de la Gironde, en retirant toute mention faisant référence à notre collectivité.

Je vous remercie de me transmettre à l'issue la version corrigée : si je n'ai pas à en être normalement destinataire puisqu'en refus de participer à la société de financement, je tiens à m'assurer que la décision du Département de la Gironde ait bien été respectée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Conseil départemental de la Gironde,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du Canton du Sud Gironde